

**ARRETE MODIFICATIF PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE  
SOCIAL TERRITORIAL  
DU CENTRE DE GESTION DES DEUX-SEVRES**

Le Président du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,  
Vu l'arrêté portant composition du Comité Social Territorial en date du 23 mars 2026,  
Considérant la fin de mandat électif de Messieurs Hervé LE BRETON, Patrice CESBRON, de Madame Laurence VIOLLEAU, et de Messieurs Gérard LABORDERIE, Monsieur Marcel MOINARD, Monsieur Michel RICORDEL,  
Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée lors de la rédaction de l'arrêté en date du 23 mars 2026,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

La composition du Comité Social territorial placé auprès du Centre de gestion s'établit, à compter du 23 mars 2026, comme suit :

▪ **Les représentants des collectivités et établissements publics :**

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>		
COUSIN	Sylvie	Maire de Celles-sur Belle
BRILLAUD	Chantal	Conseillère municipale de Fressines
HEURTEBISE-DANIAUD	Murielle	Maire d'Exoudun
RENAULT	Jean-Michel	Maire d'Azay-sur-Thouet
KIMBOROWICZ	Nadine	Conseillère municipale de Plaine et Vallées
CHANTREAU	Michel	Conseiller municipal Saint Martin de Saint Maixent
RENOUX	Jean-François	Maire d'Azay-le-Brûlé

<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>		
MAUFFREY	Philippe	Conseiller municipal de Mauzé-sur-le-Mignon
MISSIOUX	Marie-Pierre	Maire de Cherveux
BERNARD	Jean-Marc	Maire de Geay

▪ **Les représentants du personnel :**

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>			
DUBIN	Nelly (CFDT)	Aide-soignante de classe supérieure	CCAS-EHPAD de Villiers en Plaine
ROBERT	Séverin (CFDT)	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Commune d'Argentonnay
BONNEAU	Valérie(CFDT)	Technicien ppal 1 <sup>ère</sup> cl	Centre de gestion de la FPT 79
FAUCHER	Dany (CFDT)	Technicien ppal 1 <sup>ère</sup> cl	Commune de Pamproux
PORTRON	Delphine (CGT)	Rédacteur	Commune de Saint Pardoux Soutiers
SABOURIN	Emmanuel (CGT)	Adjoint technique ppal 1 <sup>ière</sup> cl	Commune de Bessines
BIDAUD	Eléonore (CGT)	Rédacteur	Commune de Nanteuil
MOREAU	Daniel (CGT)	Agent de maîtrise	Commune de La Ferrière en Parthenay

<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>			
BASTIEN	Guillaume (CFDT)	Agent de maîtrise principal	Commune de l'Absie
LIMELE	Valérie (CFDT)	Aide-soignante de classe supérieure	CCAS-EHPAD de Villiers en Plaine
POUPART	Julie (CFDT)	ATSEM ppal 1 <sup>ère</sup> cl	Commune de Prahecq
BODIN	Karine (CFDT)	Adjoint d'animation	Commune de Marigny
METAYER	Christelle (CGT)	Adj. Administratif ppal 1 <sup>ère</sup> cl	Commune de Nanteuil
MAZURIER	Audrey (CGT)	Rédacteur	SM du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise
MOUSSET	Christophe (CGT)	Adjoint technique	Commune de Mauzé sur le Mignon
GARETIER	Valérie (CGT)	ATSEM ppal 1 <sup>ère</sup> classe	Commune de Frontenay Rohan Rohan

**ARTICLE 2 :** Le Directeur général du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres et notifié à chaque membre du Comité Social Territorial et à Monsieur le Trésorier du Centre de Gestion.

Fait à SAINT MAIXENT L'ECOLE, le 15 AVRIL 2026

Le Président,

Alain LECOINTE

**Signé**

*Le Président,*

*– certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*

*– informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Poitiers, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

*Notifié aux intéressés*

*Signature de l'Autorité territoriale*

*Transmis à la Préfecture le : 16 avril 2026*

*Reçu en Préfecture le : 16 avril 2026*

**Signé**